



Le recyclage textile

La plupart des organismes qui œuvrent dans la récupération des textiles sont à but non lucratif.

Les textiles usagés des particuliers sont essentiellement des vêtements et du linge de maison, ainsi que les produits finis tels que chaussures, sacs, chapeaux, cravates, foulards etc...

Les vêtements sont triés selon qu'ils soient en bon état (pour le réemploi) ou endommagés (pour le recyclage).

Les textiles souillés ne peuvent pas être recyclés ainsi que les revêtements muraux et les types de revêtements comme la moquette, car ils représentent des risques sanitaires (bactéries).

I. Réemploi:

Certains organismes sociaux travaillent à la redistribution des vêtements aux plus démunis.

Les principaux acheteurs sont l' Afrique et les pays d' Europe centrale.

En France nous connaissons le secours populaire, guerrisold, la communauté d'Emmaüs et les innombrables friperies.

Recyclaid par exemple, est un label éthique qui agit pour la promotion du recyclage textile et recherche de nouveaux procédés de recyclage en collaboration avec les designers.

II. Recyclage:

« Les contraintes sont d'éviter tout contact avec des matières putrescibles et l'humidité.

Le textile doit être gardé dans un endroit sec, à l'abri des intempéries et de l'humidité et la période d'entreposage doit être la plus courte possible. » cf planetecoligie.org



• L'effilochage: consiste à transformer les vêtements endommagés en fibres.

La reconstitution ainsi faite de la fibre sert à la fabrication de couvertures ou est utilisable en isolation thermique, phonique ou rembourrage.

Également transformation en chiffons d'essuyage à destination des industries.

Cela concerne uniquement les tissus en coton!

• Recyclage en papeterie, cartonnerie...

III. Elimination/déchetterie

incinération, enfouissement...

Sont à considérer tous les déchets supplémentaires engendrés par l'industrie textile: boutons, fermetures éclairs, matières synthétiques etc...

LE TRI INDISPENSABLE...

info SYCTOM 2005:

(journal d'actualité du traitement des ordures ménagères de l'agglomération Parisienne)

« Confrontés à la baisse de la qualité des textiles, à la concurrence des vêtements à très bas prix et au coût des opérations de tri et de traitement, les acteurs de la récupération des vêtements usagés s'interrogent sur la rentabilité de la filière.

Pourtant 80% des textiles collectés sont encore valorisables!

Un état des lieux sur la récupération des vêtements usagés dans le périmètre du SYCTOM de l'agglomération Parisienne a mis en lumière non seulement l'importance du gisement local potentiel, estimé à 26 000 tonnes/an (5kg par habitant et par an en 2005 à Paris) mais aussi la part croissante des vêtements non valorisables.

Pour éviter que les textiles ne soient destinés à l'enfouissement ou à l'incinération, il faut inciter les habitants à séparer textiles et vêtements usagés du flux des ordures ménagères. »



Source ADEME:

« En 1996 les Français ont consommé 1 million de tonnes de textiles dont 60% correspondait à des vêtements et du linge de maison et 40% aux autres produits à base textile tels que moquettes, rembourrages, revêtements muraux, ce qui représentait en moyenne 17kg de textile par an et par habitant.

Impacts:

- Les déchets textiles non souillés ont un impact limité en milieu naturel. Toutefois ils peuvent présenter des risques d'ingestion par les animaux!
- Les déchets textiles souillés par des produits dangereux présentent un risque de contamination s'ils sont rejetés dans le milieu naturel.
- Les déchets, même non dangereux, participent à la saturation des décharges et des incinérateurs, lesquels ont un impact important sur l'environnement.
- L'incinération des textiles, en dehors d'une installation adaptée, peut engendrer une émission de gaz nocifs pour l'environnement et la santé.
- Le transport des déchets et la pollution atmosphérique qu'il entraine représente un des impact de la gestion des déchets.
- Le flux de déchets textiles (vêtements, linges..) généré par les ménages en France est estimé proche du flux consommé soit 600 kt/an environ!
- Le flux des déchets textiles des entreprises n'est pas connu dans sa globalité: 15 à 25% du poids des tissus entrant dans l'entreprise de confection en ressort comme déchet: placement, extrémités de matelas, laizes, fin de pièces, défauts de tissus, réparation de fabrication... Pour les seules entreprises de secteur maille, ennoblissement, filature, tissage et peignage, le flux est estimé à 65 kt/ an en France.

Selon l'observatoire statistique de FEDEREC, le tonnage total de textiles usagés collecté en France a été de 300 000 tonnes en 2003 (et en 2006: 330 000 tonnes dont 105 provenait des ménages).

Cette récupération est assurée par 100 entreprises avec un chiffre d'affaire total de 198 millions d'euros.

Le volume collecté a augmenté de 20% en 5ans!

Sur les 300 kt en 2003, 279 kt ont été vendu et 18 kt mis en décharge.

50 kt ont été exportés.

La dernière campagne de caractérisation des ordures ménagères menée en 1995 par l'ADEME a montré que les déchets textiles représentent 2,1% de la masse humide du gisement global.



QUELQUES CHIFFRES:

Selon l'ADAME en 2006:

Gisement annuel des déchets textiles en France: 11kg par habitant.

Le nylon met 40 ans à se dégrader!

C'est à dire 80 fois plus que le coton et à peu près 10 fois plus que la laine.

Recycler les textiles peut économiser jusqu'à 15 fois l'énergie récupérable par incinération!

Les fibres naturelles peuvent être d'origine animale (laine, soie, cachemire, alpaga) ou végétale (coton, lin, chanvre, bambou).

Près de 30 million de tonnes de fibres naturelles sont produites chaque année dans le monde.

La principale est le coton (20 million de tonnes) suivi de la laine et du jute.

Depuis 1960, la part des fibres naturelles dans la consommation baisse au profit de celle des matériaux synthétiques obtenus par la synthèse de composés chimiques.

Source: site youthxchange.net/fr/main/b207_howmuch-1.asp.

La filière textile constitue un gisement de 700 000 tonnes de déchets /an, dont 100 000 tonnes sont collectées.

Selon la source FEDEREC:

- 50% de ces vieux textiles sont acheminées vers les pays en développement afin d'être réutilisés
- 20% se transforment en chiffons d'essuyage
- 10% sont destinés à la cartonnerie
- 8% à l'effilochage
- 12% sont détruits!.